

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

9.00 crédits

15.0 h



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les stages donneront à l'étudiant l'occasion d'acquérir les compétences transversales liées à l'enseignement de l'EDPH et celles qui sont spécifiques aux principales disciplines illustratives des quatre axes du programme : éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation sportive, éducation à l'expression dans les trois dernières années de l'enseignement secondaire supérieur et dans les trois filières : général, technique de transition et de qualification, spécialisé, sous la supervision de deux maîtres de stage au moins. Il participera à un entretien d'explicitation avec un collaborateur pédagogique de l'UCLouvain. Il débattrra des principales questions liées à son enseignement avec ses pairs dans le cadre de séminaires d'accompagnement et d'intégration.</p> <p>Stages: 60 heures. Séminaires: 15 heures.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'enseigner l'éducation physique en référence au prescrit du décret de la CfB (8/02/2001) sur la formation initiale des AESS. Il démontrera sa capacité à enseigner des matières théoriques en rapport avec les cours suivis en FI. Il sera capable d'analyser sa pratique et d'échanger avec ses pairs à propos des composantes de l'acte d'enseigner et des questions liées à l'interaction professeur-élèves.</p> <p>1</p> <p>Stages: 60 heures. Séminaires: 15 heures</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La note finale pourra être pondérée par le taux de présence au séminaire ainsi qu'aux différentes activités d'apprentissage (matinée de rencontre des maîtres de stage, séminaire, rencontre avec les collaborateurs pédagogiques, etc). L'évaluation est continue et finale. Elle se présente en deux parties.</p> <p>- Partie 1 : 30% du bilan de compétence -</p> <p>La première évaluation est continue et concerne l'intervention en stage de l'étudiant. Ce dernier est idéalement supervisé à deux reprises (2 leçons). A l'issue de chaque prestation et par suite des entretiens réflexifs, deux appréciations non chiffrées sont communiquées à l'étudiant sur les compétences d'intervention et réflexives. Un bilan est fait sur les compétences "incontournables" et de "perfectionnement".</p> <p>Pour chaque supervision, l'étudiant réalise un entretien sur sa prestation avec le collaborateur pédagogique (superviseur). Il est demandé de rédiger un rapport réflexif pour chaque supervision.</p> <p>- Partie 2 : 70% du bilan de compétence -</p> <p>Le second volet d'évaluation concerne exclusivement l'épreuve finale.</p> <p>Cette épreuve est constituée de 2 parties :</p> <p>A. La leçon finale : L'étudiant réalise une intervention didactique en situation réelle d'enseignement sur la base d'un thème annoncé au préalable et préparé avec soin. (A l'issue de cette intervention, aucune appréciation n'est donnée à l'étudiant.)</p> <p>Lorsque les 60h de stage sont effectuées, que l'entièreté des séminaires ont été donnés, et que la leçon finale a été réalisée, l'étudiant sera évalué oralement.</p> <p>B. Examen oral théorique, didactique et réflexif</p> <p>Alimenté par les concepts abordés durant les séminaires et ses expériences de stage, cette analyse devra démontrer (1) la capacité de l'étudiant à intervenir en éducation physique et à la santé et à organiser une démarche enseignante. Il mettra en évidence la construction de sa démarche pour arriver à des objectifs finaux d'enseignement.</p> <p>La capacité réflexive (2) de l'étudiant sera orientée sur la démonstration de sa maîtrise des compétences ciblées dans la grille d'évaluation. Il fera appel à différents supports traces pour objectiver son évolution et ses acquis tout au long de la formation.</p> <p>La première partie sera composée d'une présentation, la deuxième sera composée d'une séance Questions-Réponses où les évaluateurs donneront une appréciation non chiffrée de la leçon finale.</p> <p>La note finale de l'UE (bilan des compétences partie 1 et partie 2) est attribuée par une commission formée du titulaire et des superviseurs.</p> <p>Une attention particulière est portée à l'attitude professionnelle de l'étudiant durant toute l'année académique. Ces compétences professionnelles interviennent dans les acquis d'apprentissages "incontournables".</p> <p>L'évaluation assure que l'étudiant-e ne puisse réussir que s'il ou elle maîtrise les acquis d'apprentissage « incontournables » visés par l'UE.</p> <p>Pour chaque épreuve, l'enseignant communique et évalue la maîtrise des acquis d'apprentissages dits "incontournables" et les acquis d'apprentissages dits "spécifiques". Seuls les étudiant-e-s qui maîtrisent les acquis d'apprentissages "incontournables" dans chacune des épreuves (supervision+rapport, leçon finale+examen oral) valideront l'unité d'enseignement et bénéficieront d'une note de 10/20. Une note supérieure correspondra à la maîtrise des acquis d'apprentissages de « perfectionnement. »</p> <p>La maîtrise des acquis sera convertie en une note chiffrée et sera pondérée par le pourcentage de présence lors des séminaires.</p> <p>En vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il n'y aura pas de session de septembre organisée pour le cours LEDPH2289.</p> <p>L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement et l'épreuve finale, sous peine de devoir tout recommencer lors de l'année académique suivante. Dans le cas d'un échec, des aménagements calendriers pourront être envisagés par le titulaire en fonction de la situation de l'étudiant pour anticiper les étapes de développement de compétence (calendrier de stage et des épreuves,....)</p>
Méthodes d'enseignement	Stages, séminaires, tables de discussion, travaux réflexifs Utilisation de moodle et TEAMS
Contenu	<p>Cette formation a pour but de faire acquérir à l'étudiant-stagiaire les compétences d'enseignement en milieu scolaire sous la tutelle d'un maître de stage.</p> <p>Elle est accompagnée d'un séminaire qui traite de thématiques en lien direct avec le métier (la programmation en éducation physique, la sécurité, le taux d'activité motrice des élèves, l'intégration de tous, le plaisir, etc.).</p> <p>Des intervenants du secondaire sont invités, à plusieurs reprises, pour partager leur expérience de terrain sur l'une ou l'autre thématique et enrichir les échanges avec les étudiants.</p>
Autres infos	Encadrement : Titulaire(s) Ce cours est réservé aux étudiants FSM. Son accès est possible aux autres étudiants UCLouvain sur la base d'un dossier à remettre au coordinateur du cours.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)	EDPH2A	9		